



N° 92F0194GIF au catalogue

**Fichier des limites cartographiques
des circonscriptions électorales fédérales
(Ordonnance de représentation de 2003)
(produits de la géographie : produits
d'information spatiale, recensement
de 2001), guide de référence**



STATISTIQUE CANADA
GEO
STATISTICS CANADA

Recensement de 2001



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 92F0194GIF au catalogue est gratuit sur Internet. Les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada

Fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 2003) (produits de la géographie : produits d'information spatiale, recensement de 2001), guide de référence

Recensement de 2001

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2004

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2004

N° 92F0194GIF au catalogue

ISSN : 1710-2693

Périodicité : Tous les 5 ans

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 92F0194GIE)

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Quoi de neuf?

1. Le Fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 2003) a été créé par le cumul des îlots de 2001. Les limites des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 2003) ne correspondent pas toujours aux limites des îlots.
2. On a généralisé l'hydrographie en retirant les petits lacs du fichier afin de réduire le bruit. On a enlevé les fleuves se jetant dans les océans, puis on a extrait l'hydrographie intérieure (rivière à traits doubles et polygones de lac) pour créer l'hydrographie supplémentaire.
3. On a ajouté des détails hydrographiques de National Atlas et de la Base nationale de données topographiques en guise de référence pour déterminer les limites. Les données topographiques numériques sont fournies par Géomatique Canada, Ressources naturelles Canada.
4. Toute l'information spatiale se fonde maintenant sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).

Note 1: Le Fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 2003) pour le Canada contient les limites pour toutes les 308 circonscriptions électorales fédérales selon la structure géographique du recensement de 2001 sauf pour les îlots qui ont été fractionnés (Annexe C). À cause de ceci, certaines parties du fichier ne correspondent pas à la géographie de 2001. Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est une région représentée par un député à la Chambre des communes.

Note 2 : Les Fichiers des limites cartographiques sont offerts pour les niveaux géographiques *normalisés* suivants¹ :

- **provinces et territoires** (produit no 92F0160XCF au catalogue);
- **circonscriptions électorales fédérales** (Ordonnance de représentation de 2003) (produit no 92F0194XCF au catalogue);
- **circonscriptions électorales fédérales** (Ordonnance de représentation de 1996) (produit no 92F0163XCF au catalogue);
- **divisions de recensement** (produit no 92F0161XCF au catalogue);
- **régions économiques** (produit no 92F0161XCF au catalogue);
- **subdivisions de recensement unifiées** (produit no 92F0167XCF au catalogue);
- **subdivisions de recensement** (SDR) (produit no 92F0162XCF au catalogue);
- **régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement** (RMR/AR) (produit no 92F0166XCF au catalogue);
- **secteurs de recensement** (SR) (produit no 92F0168XCF au catalogue);
- **régions urbaines** (produit no 92F0164XCF au catalogue);

1. Le guide de référence que appuie le fichier des limites cartographiques, on utilise les termes « niveau géographique normalisé » ou « unités géographiques normalisées » pour renvoyer aux niveaux géographiques définis dans la *Classification géographique type* et aux niveaux géographiques établis principalement pour recueillir et diffuser des données de recensement. L'*annexe A* de ce guide comporte un diagramme illustrant la hiérarchie des niveaux géographiques normalisés.

- **localités désignées** (produit no 92F0165XCF au catalogue);
- **aires de diffusion** (AD) (nouvelle région géographique en 2001) (produit no 92F0169XCF au catalogue).

On peut accéder au guide de référence pour les fichiers des limites cartographiques, Recensement de 2001, Deuxième édition, No. 92F0171GIF au catalogue par le lien suivant:

\\Geodepot\Geographie_2001_Geography\Geographic_Ref_Products-Produits_de_réf_géographique\Documentation\Reference_Guides_de_référence\92F0171GIF FLC.pdf

Table des matières

1. À propos de ce guide.....	1
2. Aperçu	2
Date de référence.....	2
3. Comment utiliser ce produit.....	3
Objet de produit.....	3
Restrictions.....	3
Méthodologie générale	4
Contenu	5
4. Qualité des données	6
Historique	6
Précision de localisation.....	6
Précision des attributs.....	7
Cohérence logique.....	7
Intégralité des données	7
5. Spécifications techniques	8
Spécifications des fichiers	8
Descriptions des données et clichés d'article.....	9
6. Glossaire	10
Annexe A : Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, recensement de 2001.....	12
Annexe B : Historique.....	13
Annexe C : Les îlots qui ont été fractionnés.....	15
Références	17
Produits et services de la Géographie.....	19
Entente de licence d'utilisation finale	25

1. À propos de ce guide

Le présent guide de référence est destiné aux utilisateurs du produit le fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 2003).

La section **Aperçu** donne des renseignements sur le produit et la description du produit.

La section suivante porte sur le fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (ordonnance de représentation de 2003) et comporte trois sous-sections : le **Contenu**, la **Qualité des données** et les **Spécifications techniques**. Le contenu et les spécifications techniques du produit sont décrits de la façon suivante : le nombre d'unités géographiques, le nombre de polygones, la structure des **codes géographiques** et le cliché d'article. En outre, on y présente une description de la méthode de dérivation ou des facteurs de la qualité de données spécifiques au fichier.

L'énoncé de la qualité des données comporte des renseignements pour déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier. Les spécifications techniques précise la configuration du système, le mode d'installation, le cliché d'enregistrement et le volume des fichiers (en mégaoctets). Dans cette section, le choix de lettres minuscules ou majuscules pour les noms de fichiers et la description des clichés d'article peut ne pas correspondre à la combinaison réelle de lettres majuscules et minuscules du produit. Le volume des fichiers peut être légèrement différent de celui qui est indiqué dans le tableau pertinent.

Les termes et les concepts géographiques sont décrits brièvement dans le **glossaire**. Des explications supplémentaires figurent aussi dans le *Dictionnaire du recensement de 2001* (produit no 92-378-XIF au catalogue).

Ce guide de référence n'indique pas quels progiciels permettent d'utiliser le fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 2003). Les utilisateurs sont priés de communiquer avec les distributeurs des logiciels concernés pour avoir des renseignements à cet égard. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation le plus près.

Ce guide a été réalisé à partir de la meilleure information existante au moment de sa diffusion. Il ne constitue nullement une garantie de l'exactitude des données dans le cas où l'on ferait des observations différentes de celles énoncées ici. Toutes les mesures possibles ont été prises pour livrer un produit entièrement vérifié. On ne peut toutefois garantir la fiabilité des données à 100 %.

2. Aperçu

Le fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 2003)

Le **Fichier des limites cartographiques** des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 2003) est un produit qui contient les limites pour toutes les 308 circonscriptions électorales fédérales, selon la structure géographique du recensement de 2001, (sauf lorsque les îlots ont fractionnés), ainsi que le littoral canadien. On fournira un fichier séparé qui indiquera les lacs intérieurs importants et les rivières à traits doubles. Dans le reste du texte, on utilisera le mot générique « hydrographie » pour parler des lacs et des rives. Les coordonnées sont la latitude et la longitude, et sont fondées sur le **Système de référence nord-américain** de 1983 (NAD83).

Date de Référence

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement sont recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2001, la date de référence géographique était le 1^{er} janvier 2001.

3. Comment utiliser ce produit

Objet du produit

On a produit le Fichier des limites cartographiques (FLC) pour appuyer l'analyse spatiale et la cartographie thématique de données du Recensement de la population de 2001, pour lesquelles des rives réalistes est nécessaire. On peut également les utiliser avec des données du Recensement de l'agriculture ou avec d'autres données de Statistique Canada pour l'analyse et la cartographie thématique.

Utilisés avec un logiciel approprié, le Fichier des limites cartographiques offre un cadre à la cartographie thématique permettant d'appuyer des applications comme les études de la population et de l'utilisation des sols, la recherche sociale et économique et les études de marché. Les identificateurs géographiques établissent un lien entre les données statistiques et les limites des régions géographiques. On peut aussi utiliser le Fichier des limites cartographiques pour créer de nouvelles régions géographiques en regroupant les régions géographiques normalisées et pour procéder à d'autres manipulations de données au moyen du logiciel de l'utilisateur. Sur le plan de la localisation, le Fichier des limites cartographiques correspond aux **Fichiers du réseau routier (FRR)** et aux **Fichiers schématiques du réseau routier**, lesquels peuvent offrir un contexte géographique additionnel pour les applications de cartographie.

On a créé le Fichier des limites cartographiques pour la cartographie thématique, et particulièrement pour la cartographie choroplèthe des données de recensement. On a intégré les rives et les nappes d'eaux intérieures aux limites pour permettre aux utilisateurs d'ombrer plus facilement les polygones de territoire. Les éléments hydrographiques supplémentaires permettent aussi de faciliter la cartographie des lacs intérieurs importants, des océans et du territoire situé à l'extérieur de la masse terrestre du Canada. Les limites du Fichier des limites cartographiques incluent le littoral entourant le Canada et les rives des grandes nappes d'eau intérieures du pays (c'est à dire les Grands Lacs).

Restrictions

La précision de localisation du Fichier des limites cartographiques ne soutient pas les applications cadastrales, d'arpentage ou de génie.

Les données de source servant à créer les produits sont associées à des échelles très différentes. Par conséquent, les cartes tracées à l'aide du Fichier des limites cartographiques ne seront pas précises si leur échelle est plus grande que l'échelle du matériel qui a servi à leur création. Tout particulièrement, on ne pourra se servir des rives initialement numérisées à une échelle de 1 : 1 000 000 (à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement [RMR] et des agglomérations de recensement [AR]) pour la cartographie à grande échelle.

Le Fichier des limites cartographiques est recommandé pour la cartographie de portées locale et régionale. On peut indiquer les limites aux échelles variant entre 1 : 1 000 000 et 1 : 5 000 000, ainsi que 1 : 250 000.

Méthodologie générale

Création de la couche hydrographique

Pour créer la couche hydrographique, on a choisi les polygones hydrographiques tirés de la Base nationale des données topographiques (BNDT) (les cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000) et de l'Atlas national (GéoBase hydrologie niveau 0). On a généralisé l'hydrographie en retirant les petits lacs du fichier afin de réduire le bruit. On a enlevé les fleuves se jetant dans les océans, puis on a extrait l'hydrographie intérieure (rivière à traits doubles et polygones de lac) pour créer l'hydrographie supplémentaire.

Création de la couche de données de base sur les limites

À partir de la **Base géographique nationale** (BGN), on a établi une couche de données de base sur les limites (sans traits hydrographiques). Ce fichier numérique comprend des polygones et des codes d'identification pour les niveaux géographiques supérieurs.

Un fichier a été créé liant chaque îlot de 2001 à un code d'identification unique pour chacune des CÉF 2003, et ce, à partir de l'information fournie par Élection Canada. Les codes des CÉF 2003 ont été joints aux attributs du fichier de limites cartographiques des îlots de 2001. Les îlots situés dans la même CÉF 2003 ont été agrégés pour créer un polygone CÉF 2003 pour chaque circonscription électorale fédérale, pour un total de 308 polygones dans le fichier.

À partir d'information supplémentaire obtenu d'Élection Canada (une liste des îlots devant être fractionnés et les nouvelles limites de ces derniers îlots), le fichier des limites a été manuellement révisé afin de correspondre aux nouvelles limites telles que définies par Élection Canada. Les nouvelles limites peuvent n'avoir aucune lien avec toute autre information comprise dans la BNDG (Base nationale de données géographiques) »

Création des limites pour le FLC

A partir du FLC de 2001 pour les provinces et territoires, la couche de limite de base a été écriée aux littoraux.

Information d'attribut pour le FLC

De l'information additionnelle, telle le nom de chacune des CÉF 2003, a été inclus dans le fichier de limites. L'information a été fournie par Élection Canada.

Finalement, le fichier a été vérifié, traduit et les étiquettes ajoutées de façon appropriée.

Contenu

Le Fichier des limites cartographiques (FLC) des circonscriptions électorales fédérales (CÉF) du Canada comprend les limites de l'ensemble des 308 CÉF selon la structure géographique du recensement de 2001, sauf où on a divisé les îlots, voir l'annexe C. Une circonscription électorale fédérale est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées pour ce produit sont selon la représentation de 2003.

Le Fichier des limites des circonscriptions électorales fédérales contient des polygones qui représentent les circonscriptions électorales fédérales. Chaque polygone encodé comme circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 2003) comporte un CÉFidu (code servant à identifier chaque circonscription électorale fédérale de façon unique) qui lui est associé. Le Fichier des limites des circonscriptions électorales fédérales n'est offert qu'à l'échelle nationale. Le Fichier des limites des circonscriptions électorales fédérales comprend les polygones représentant les 308 circonscriptions électorales fédérales. On compte plus de polygones que de circonscriptions électorales fédérales, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Voici, pour le Fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales, une répartition du nombre de circonscriptions électorales fédérales et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de CÉF	Nombre de polygones	Nombre de CÉF situés dans plus d'un polygone
Canada	308	5 311	64
Terre Neuve et Labrador	7	643	6
Île du Prince Édouard	4	17	3
Nouvelle-Écosse	11	156	9
Nouveau-Brunswick	10	57	6
Québec	75	414	7
Ontario	106	239	22
Manitoba	14	14	0
Saskatchewan	14	14	0
Alberta	28	28	0
Colombie-Britannique	36	416	8
Yukon	1	9	1
Territoires du Nord Ouest	1	264	1
Nunavut	1	3 040	1

4. Qualité des données

L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire le Fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 2003). Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe B.

Précision de localisation

Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la Base géographique nationale sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la Base géographique nationale varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des Fichiers des limites cartographiques s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'Atlas national de l'hydrographie de la GéoBase hydrologie niveau 0 et la Base nationale de données topographiques). On a utilisé l'Atlas national de l'hydrographie (GéoBase hydrologie niveau 0) à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des Fichiers des limites cartographiques. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe B.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).

Les données sur les attributs liés aux polygones du Fichier des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données d'Élection Canada.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour chaque circonscription électorale fédérale, soit le CÉFidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de CÉFidu unique. Certaines circonscriptions électorales fédérales consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentées par un polygone, peuvent être rattachées à la même circonscription électorales fédérales.

On a vérifié chaque Neuve et Labrador du Fichier des limites cartographiques CÉF pour s'assurer qu'il est inscrit sur la liste fournie par Élection Canada à titre de valeur de Neuve et Labrador selon l'ordonnance de représentation de 2003.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

$$\{(p \times p) / s > 50\} \text{ ET } \{s < 100\,000 \text{ mètres}^2\}$$

Intégralité des données

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Le nombre de circonscriptions électorales fédérales ainsi que leurs identificateurs uniques ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information d'Élection Canada

5. Spécifications techniques

Ce fichier des limites cartographiques comporte deux couches de données. En les intégrant aux rives, on a redéfini les limites des régions géographiques normalisées pour les besoins de la cartographie thématique. Les fichiers supplémentaires indiquant les océans, les Grands Lacs, le fleuve Saint-Laurent, le Groenland et les régions limitrophes des États-Unis sont disponibles sur demande.

Spécifications du fichier

Voici le format standard dans lesquels la Division de la géographie offre les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.3
fichier d'exportation ASCII
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 7.0
fichiers d'exportation ASCII
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les Fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.3, et MapInfo® version 7.0. Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.3 (Neuve et Labrador).

Noms et taille du fichier

On a formaté le nom de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (mégaoctet)	Nom du fichier	Volume du fichier (mégaoctet)
Canada	gcef000b04a_f	12.92	gcef000b04m_f	8.67

Représentation géographique

- Tous les fichiers distribués par la Division de la géographie font partie du Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).
- Les fichiers peuvent être consultés dans le système de coordonnées géographiques (latitude/longitude).
- Ce fichier doit être projeté pour être utile (c'est à dire pour permettre le calcul des distances).

Cliché d'article et description du fichier

Cliché d'article des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 2003) :

Le tableau suivant montre le format des attributs du fichier de limites.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
<nom du fichier># ¹	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID ¹	4	5	B	0
CÉFnom	60	60	C	-
Neuve et Labrador	5	5	C	-
PRidu	2	2	C	-

¹Éléments inclus seulement dans les fichiers d'échange ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
CÉFnom	Nom officiel de la circonscription électorale fédérale (CÉF).
Neuve et Labrador	Numéro d'identité unique de la CÉF (composé du code à 2 chiffres de la province et du code à 3 chiffres de la CÉF, Ordonnance de représentation de 1996).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.

6. Glossaire

Base géographique nationale

La Base géographique nationale (BGN) est une nouvelle base de données qui comprend les routes et les limites des régions géographiques normalisées en une couche intégrée ainsi que d'autres traits physiques et culturels (p.ex. le réseau hydrographique, le réseau ferroviaire et les lignes de transport d'énergie) enregistrés comme couches distinctes.

La BGN est une base de données de maintenance interne qui n'est pas diffusée. Elle contribue au soutien d'une vaste gamme d'opérations du recensement telles que le géocodage, la mise à jour du réseau routier et des tranches d'adresses, le programme de délimitation des îlots et l'établissement des limites des régions géographiques normalisées (y compris la délimitation automatisée des secteurs de dénombrement, des régions urbaines et des aires de diffusion). En outre, la BGN servira à la production de nombreux produits de la géographie pour le Recensement de 2001, notamment les cartes de référence et les Fichiers des limites cartographiques.

Carte thématique

Une carte thématique illustre la répartition spatiale des données relatives à un thème ou plus pour les régions géographiques normalisées. La carte peut être de nature qualitative (p. ex. principaux types de fermes) ou quantitative (p. ex. variation en pourcentage de la population).

Circonscription électorale fédérale

Une circonscription électorale fédérale est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Les limites légales et les descriptions des CÉF sont du ressort du Directeur général des élections et sont généralement révisées tous les dix ans d'après les résultats du recensement décennal. L'Ordonnance de représentation de 2003, fondée sur les données du recensement de 2001, constitue la dernière révision des limites des circonscriptions.

Code géographique

Un code géographique est un numéro unique permettant d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

Date de référence géographique

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2001, la date de référence géographique est le 1^{er} janvier 2001.

Énoncés sur la qualité des données spatiales

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Fichier des limites cartographiques

Le Fichier des limites cartographiques (FLC) décrit les limites des régions géographiques normalisées, y compris les rives et les lacs, à un niveau de détail approprié pour la production de cartes à petite échelle.

Fichier du réseau routier

Les nouveaux Fichiers du réseau routier (FRR) couvrent l'ensemble des routes du Canada et comprennent les limites des provinces et des territoires, d'autres traits visibles (p.ex. le réseau hydrographique) ainsi que des renseignements sur les attributs (p.ex. des noms de rues et des tranches d'adresses pour les rues comportant des adresses). Les nouveaux Fichiers du réseau routier (Road Network Files en anglais) remplacent les anciens Fichiers du réseau routier (Street Network Files en anglais), qui étaient des produits similaires offerts auparavant uniquement pour les grands centres urbains du Canada.

Géocodage

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer un code géographique à des traits physiques sur les cartes et aux enregistrements de données. Ces codes permettent d'apparier géographiquement les données.

Les ménages et les codes postaux sont appariés à des points représentatifs de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, sinon ils sont appariés à des points représentatifs d'îlot.

Îlot

Un îlot est un secteur dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou les limites des régions géographiques normalisées. Les îlots couvrent tout le territoire du Canada. Il s'agit de la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés.

Projection cartographique

La projection cartographique est le processus consistant à représenter sur une surface bidimensionnelle (plane) des points situés sur la surface sphérique tridimensionnelle de la terre. Ce processus fait appel à une méthode directe de projection géométrique ou à une méthode de transformation calculée mathématiquement.

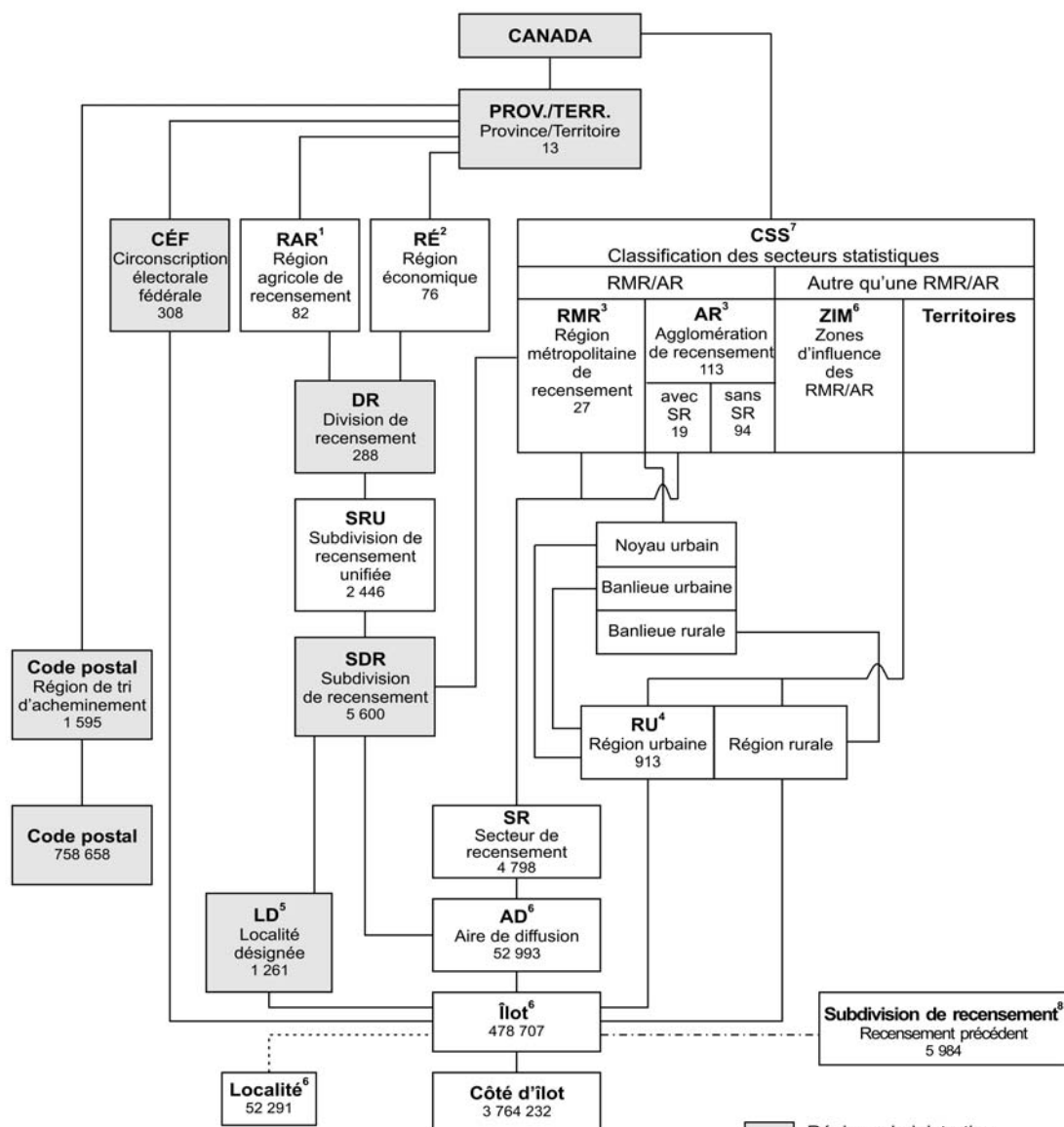
La projection conique conforme de Lambert est largement utilisée pour produire des cartes à petite échelle. C'est la projection cartographique la plus utilisée à Statistique Canada.

Système de référence géodésique

Un système de référence géodésique est la combinaison d'un ellipsoïde, qui précise les dimensions et la forme de la terre, et d'un point de base, à partir duquel on détermine la latitude et la longitude de tous les autres points de la surface terrestre.

Les données spatiales du recensement de 2001 sont diffusées selon le Système géodésique nord-américain de 1983 (NAD83).

Annexe A : Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, recensement de 2001 (CÉF selon l'ordonnance de 2003)



¹ Les régions agricoles de recensement de la Saskatchewan sont formées de subdivisions de recensement unifiées.

² Les régions économiques de l'Ontario sont formées de municipalités (subdivisions de recensement).

³ Une RMR et quatre AR chevauchent les limites provinciales.

⁴ Cinq RU chevauchent les limites provinciales.

⁵ Les localités désignées ne couvrent pas la superficie totale des SDR. Quarante-deux LD chevauchent les limites des SDR; 13 d'entre elles chevauchent aussi les limites des DR.

⁶ Les zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM), les aires de diffusion, les îlots et les localités sont de nouveaux concepts pour le recensement de 2001.

⁷ La Classification des secteurs statistiques (CSS) est une nouvelle classification qui attribue chacune des SDR selon qu'elle fasse partie d'une RMR, d'une AR, d'une zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) ou des territoires à l'extérieur des AR de Whitehorse et de Yellowknife.

⁸ Pour le recensement de 2001 seulement, un couplage selon un ajustement optimal est établi entre les SDR de 1996 et les îlots de 2001 pour faciliter l'extraction de données historiques. Se reporter à la définition de Subdivisions de recensement – Recensement précédent.

- Région administrative
- Région statistique
- Appariement à l'aide du processus de points dans un polygone
- Couplage selon un ajustement optimal

Annexe B : Historique

Les étapes suivantes ont été utilisées afin de créer le FLC CÉF 2003 .

1. Création du fichier de limite de base

Un fichier a été créé liant chaque îlot de 2001 à un code d'identification unique pour chacune des 308 CÉF, et ce à partir de l'information fournie par Élection Canada. Le code des 308 CÉF a été joint aux attributs du fichier de limites cartographiques des îlots de 2001. Les îlots situés dans le même CÉF 2003 ont été agrégés pour créer un polygone CÉF 2003 pour chaque circonscription électorale fédérale, pour un total de 308 polygones dans le fichier.

Élection Canada a aussi fourni une liste de 401 îlots à être fractionnés pour les nouvelles circonscriptions électorales fédérales (l'annexe C présente la liste des îlots) et un fichier de limites pour ces dernières. Le fichier des limites a été manuellement vérifié afin de correspondre aux nouvelles limites pour les îlots fractionnés identifiés par Élection Canada. Les nouvelles limites peuvent n'avoir aucun lien avec toute information comprise dans la BND. Dans les cas où les différences entre le fichier des limites d'Élection Canada et le fichier des limites de Statistique Canada se situaient uniquement dans l'eau (en fonction de la couche d'hydrographie de 2001), le fichier des limites de Statistique Canada n'a pas été modifié afin de le garder aussi semblable que possible à la base de 2001. Dix-sept cas ont été vérifiés lors du processus de révision.

A cette étape, chaque CÉF 2003 était représentée par un polygone unique, à l'exception de trois occurrences : Halifax 12004 qui comprend un polygone pour l'île de sable; Gaspésie – Îles-de-la-Madelaine comprenant plusieurs polygones pour les îles; et Manicouagan 24039 qui était composé de plusieurs parties aux limites du Québec et du Labrador.

2. Création du Fichier des limites cartographiques

Afin de maintenir le Fichier des limites CÉF 2003 aussi semblable que possible aux fichiers des limites cartographique diffusés plus tôt par la Division de la Géographie pour le recensement de 2001, FLC province/territoire, présentant le moins de polygones, a été utilisé afin d'écrêter le fichier des limites de base aux littoraux.

Les polygones lamelles ont été enlevés utilisant les critères suivants :
{(périmètre x périmètre)/superficie >50} ET {superficie < 100,000 m²}

Les polygones du CÉF 2003 apparaissant sur le FLC ont par la suite été agrégés au niveau provincial/territorial et comparé aux polygones pour les provinces/territoires de la version 2 du FLC. Le nombre de polygones correspondait parfaitement.

Le FLC CÉF 2003 a été vérifié pour les erreurs de nœuds, d'étiquettes et des intersections d'arcs, aucune erreur n'a été trouvée.

3. Information sur les attributs

Les noms en anglais et en français des CÉF, fournis par Élection Canada, ont été ajoutés aux attributs des polygones. Le fichier a été utilisé pour produire la version finale du FLC en transformant la projection « Lambert Conformal Conic » en coordonnées de la latitude et de longitude.

Finalement, le fichier a été vérifié et les étiquettes ajoutées de façon appropriée.

Annexe C : Liste des Îlots fractionnés

PrDrAdDif	PrDrAdDif	PrDrAdDif	PrDrAdDif	PrDrAdDif	PrDrAdDif
1001005503	1007005101	1209000313	4811121101	1209050201	1209044802
1001005509	1007006802	1209000501	4811122101	1209050303	1209045201
1001014004	1007007610	1209000505	4811122112	1209050401	1209045203
1001014009	1008004302	1209000702	4811122415	1209052101	1209045701
1001014108	1008004501	1209000713	4811122501	1209052209	1209045702
1001014109	1008008603	1209000714	4811122801	1209052410	1209046402
1001014111	1207002214	1209001203	4811139206	1209052501	1209046404
1001014112	1207002506	1209006809	4811140013	1209054501	1209046405
1001014202	1207002604	1209007202	4812010304	1209054502	1209046406
1001014902	1207002611	1209007701	4812010307	1217002505	1209046501
1001019001	1207004601	1209008101	4818002402	1217006601	1209047003
1001028601	1207004606	1209008102	5903009401	1217006602	1209047105
1001028701	1207004706	1209008402	5915011101	1217011213	1209047201
1001031101	1207004711	1209008706	5915011902	1217011214	1209047210
1001035807	4809003310	1209009702	5915087401	1305001401	5915317601
1003005502	4809004507	1209012007	5915088401	1305001404	5917003101
1005006602	4809004511	1209012611	5915173501	1305001406	5917025703
1005006606	4810000101	1209012612	5915226103	1305001408	5917025704
1005006802	4810000201	1209012613	5915277101	1305001410	5917026901
1005006901	4810009909	1209012705	5915277201	1306000101	5921007515
1006001808	4811003021	1209012706	5915288405	1306000102	5921015601
1006001810	4811008101	1209012707	5915288901	1306000403	5921015706
1006001826	4811008201	1209012708	4811120904	1306000703	5933020502
1006002101	4811013810	1209012715	5953018706	1306002803	5933020503
1006002103	4811013814	1209012807	5953018604	1306002903	5933020507
1006004002	4811049422	1209012810	3530010709	1307017502	5933021405
1006004005	4811055822	1209019302	3530010905	1314001001	5933021601
1006004007	4811056201	1209037304	3530013502	1314001115	5933021618
1006004033	4811056507	1209038601	3530013504	1315015105	5933021824
1007002605	4811097205	1209038602	3530013604	1315015106	5933021825
1007004004	4811098401	1209038701	3530056304	1315015108	5945002002
1007004103	4811099201	1209040001	3530057010	2423006602	5953014714
1007004107	4811099401	1209040002	3530057105	2423015201	5953014715
1007004108	4811120501	1209043402	3530057204	2423015209	5953018602
4809003308	4809001103	4611043807	4611040601	4611040501	4611040103

PrDrAdDif	PrDrAdDif	PrDrAdDif	PrDrAdDif	PrDrAdDif	PrDrAdDif
2459008001	2423084101	3520278301	3530057205	4611065901	4611023222
2465003701	2423087401	3520324401	3530057208	4611065902	4611023223
2465031701	2423087402	3520353201	3539039307	4611089802	4611023225
2465045605	2423087501	3520353203	3548009301	4611090403	4611023226
2465045701	2423088305	3520380401	3548010408	4611093701	4611036102
2465046401	2442003904	3521071905	3548010412	4611093702	4809000212
2465046402	2443010501	3521072101	3552000213	4611093703	4809000214
2465048301	2443010713	3525002603	3552000214	4611098701	4809000514
2465056801	2443010714	3525007001	3552000402	4611110612	4809000516
2465058301	2443021602	3525007101	3552000502	4612001012	4809000518
2466073801	2458013401	3525007102	3552001901	4619003801	4809000521
2466087101	2458013402	3525009701	3553014710	4619004601	4809000523
2466087302	2458013403	3525009702	3556002001	4619005102	4809000529
2466087303	2459003801	3525009901	3556002111	4716013612	4809000530
2466172401	3506116902	3525013801	3556002115	4802023408	4809000531
2466187101	3518020408	3525013802	3556004720	4804002023	4809001033
2466187102	3518054509	3525013803	3556004804	4804002402	
2466187103	3520046801	3525013804	3556009002	4805006842	
2466192301	3520046901	3525013901	3556017902	4805007002	
2466215901	3520052701	3525013902	3556017924	4805007101	
2466267101	3520053703	3525014101	3557002501	4806022003	
2466270701	3520053801	3525014201	3557002504	4806064012	
2466273003	3520056001	3525019902	3557021309	4806064301	
2466276201	3520083409	3525026810	3557021310	4806066201	
2466283901	3520186801	3525049903	3557021311	4806084401	
2466283912	3520243301	3525049905	3557027001	4806090011	
2466284604	3520254701	3525051401	3558000205	4806090102	
2466284610	3520258401	3525057511	3558002902	4806090114	
2466296402	3525079301	3525065401	3558011105	4806092407	
2466297402	3525079310	3525065402	4601001506	4806145321	
3506000402	3525079314	3525065403	4602004603	4806152001	
3506085818	3530010702	3525075701	4602004604	4809000203	
3506085819	3530010703	3525077501	4609000205	4809000205	
3506093809	4611061801	3525078701	4611022702	4809000206	
4611040101	4611039901	4611039701	4611022803	4809000210	

Références

- McNiven, C., H. Puderer et D. Janes. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) : description de la méthodologie*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-2. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- McNiven, C. et H. Puderer. 2000. *Délimitation au Nord canadien : un examen de la relation nord-sud au Canada*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-3. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Mendelson, R. 2001. *Les structures géographiques comme variables de recensement : se servir de la géographie pour analyser les phénomènes sociaux et économiques*. Série de documents de travail no. 2001-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Puderer, H. 2000. *Présentation de l'aire de diffusion pour le Recensement de 2001 : une mise à jour*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-4. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Rambeau, S. et K. Todd. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) accompagnées de données du recensement*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2000. "Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie." Approuvée le 31 mars 2000. *Manuel des politiques*. Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada. http://dissemination.statcan.ca/francais/concepts/inform_f.htm
- .2002a. *Dictionnaire du recensement de 2001*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-378-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- .2002b. *Le recensement de 2001 en bref*. Recensement de 2001 de Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-379-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- .2002c. *Chiffres de population et des logements*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 93-360-XPB confirmé?). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- .2002d. *Classification géographique type. Volume I*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 12-571-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- .2002e. *Classification géographique type. Volume II*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 12-572-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

-
- Weiss, C. et A. Akuoko-Asibey. 1998. *Tests automatisés de la superficie des terres pour le recensement de 2001: résultats préliminaires obtenus en utilisant les fichiers numériques cartographiques de 1996*. Série de documents de travail de la géographie no. 1998-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

Produits et services de la Géographie

Cette section présente un aperçu des produits et services de la géographie fondés sur le recensement de 2001. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

1. Cartes de référence

Les cartes de référence indiquent l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Elles affichent les limites, les noms et les codes des régions géographiques normalisées ainsi que les principaux traits culturels et physiques, comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs. Plus de 5 600 cartes de référence sont disponibles pour le recensement de 2001. Compte tenu des diverses tailles des régions géographiques, différentes échelles et couvertures de carte sont requises pour montrer le niveau de détail approprié. On trouvera ci-dessous la description de chaque série de cartes.

Cartes de référence nationales

92F0172XCB Cartes de référence – ensemble complet, recensement de 2001

92F0144XIB Divisions de recensement, 2001

92F0144XIB Régions économiques et divisions de recensement, 2001

92F0144XIB Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, 2001

92F0144XIB Classification des secteurs statistiques, subdivisions de recensement, 2001

92F0152XPF Carte de référence des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

92F0149XPB Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement

La série de cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement couvre la totalité du Canada, selon la province et le territoire. Les cartes montrent les limites, les noms et les codes des divisions de recensement (par exemple les comtés et les districts régionaux) et des subdivisions de recensement (par exemple les villes, les villages, les autres entités municipales, les cantons et les réserves indiennes). Elles montrent aussi les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. La série comprend 22 cartes. Les échelles des cartes vont de 1/310 000 à 1/3 500 000.

92F0145XPB Cartes de référence des secteurs de recensement, selon la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement

La série de cartes de référence des secteurs de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) subdivisées en secteurs de recensement. Les cartes montrent les limites et les noms des secteurs de recensement et des subdivisions de recensement ainsi que les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales des RMR ou des AR. Elles comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants. La série comprend 85 cartes, et une, deux, trois ou quatre d'entre elles couvrent chaque RMR ou AR. Elles sont produites à une échelle allant de 1/25 000 à 1/2 000 000 et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

92F0146XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon le secteur de recensement, pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon le secteur de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chacune des cartes de la série couvre un

secteur de recensement (SR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celui-ci. La carte montre également les limites des secteurs de recensement, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ainsi que des réseaux routiers détaillés et d'autres traits visibles (par exemple les rivières, les lacs et les voies ferrées) en arrière-plan.

La série comprend environ 4 800 cartes, soit en général une carte par secteur de recensement. Chaque carte mesure approximativement 27 cm sur 43 cm (11 po sur 17 po).

92F0147XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement couvre les petites agglomérations de recensement qui ne sont pas comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chaque carte de la série couvre une agglomération de recensement (AR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. La carte montre aussi les limites des subdivisions de recensement (municipalités) ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

La série comprend environ 100 cartes, soit en général une carte par agglomération de recensement. L'échelle et la taille des cartes varient, et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 Neuve et Labrador).

92F0148XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon la division de recensement pour les régions à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon la division de recensement couvre les régions situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Chaque carte de la série couvre une division de recensement (DR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. Elle montre aussi les limites des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

2. Produits de données géographiques

Les produits de données géographiques contiennent les chiffres de population et des logements du recensement de 2001.

93-360-XPB Tableaux nationaux d'ensemble – Recensement de 2001

Les tableaux nationaux d'ensemble donnent les chiffres de population et des logements d'après le recensement du Canada de 2001. Les niveaux de géographie sont le Canada, les provinces et les territoires ainsi que d'autres régions géographiques, dont les subdivisions de recensement (municipalités), les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Les tableaux indiquent le taux de variation de la population et des logements entre 1996 et 2001 pour certains découpages géographiques. On trouve aussi des données sur la superficie des terres et la densité de la population. Les limites géographiques étaient en vigueur au 1er janvier 2001.

92F0150XCB GéoSuite, Recensement de 2001

GéoSuite est un outil d'extraction de données, de recherche et de production de totalisations offert sur un disque compact qui contient le logiciel et les données. Il permet aux utilisateurs d'examiner les liens qui existent entre tous les niveaux géographiques normalisés et de déterminer les codes et les noms des régions ainsi que les chiffres de population et des logements. GéoSuite comprend la liste des cartes de référence des aires de diffusion (AD), ce qui facilite la recherche des cartes de référence des AD appropriées.

3. Produits d'information spatiale

L'information spatiale présente le profil et l'emplacement des traits géographiques. Les limites, les réseaux routiers et les autres traits des régions géographiques normalisées sont offerts en format numérique permettant la cartographie et les applications du Système d'information géographique (SIG). Ces produits comprennent les Fichiers des limites cartographiques (FLC), les Fichiers du réseau routier (FRR) et les Fichiers schématiques du réseau routier (FSRR).

Fichiers des limites cartographiques, Recensement de 2001

Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) contiennent les limites des régions géographiques normalisées ainsi que le littoral canadien et les lacs intérieurs de grande étendue, le tout étant intégré en une seule couche. Les coordonnées sont exprimées en degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83). Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) de 2001 remplacent les Fichiers numériques cartographiques (FNC) qui ont été produits au recensement de 1996.

Les Fichiers des limites cartographiques peuvent être utilisés conjointement avec les données du Recensement de la population, les données du Recensement de l'agriculture et d'autres données de Statistique Canada aux fins d'analyse des données et de cartographie thématique (avec un logiciel approprié). Les codes géographiques permettent de coupler les données statistiques et les limites des régions géographiques. Les Fichiers des limites cartographiques permettent aussi à l'utilisateur de créer de nouvelles régions géographiques en agrégeant des régions géographiques normalisées et de manipuler les données à l'aide du logiciel qu'il utilise. Sur le plan de la précision de localisation, les Fichiers des limites cartographiques sont compatibles avec les Fichiers du réseau routier et les Fichiers schématiques du réseau routier, lesquels peuvent fournir des renseignements géographiques supplémentaires pour les applications cartographiques.

92F0160XCF Fichier des limites cartographiques des provinces et des territoires

92F0163XCF Fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

92F0161XCF Fichiers des limites cartographiques des divisions de recensement et des régions économiques

92F0167XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement unifiées

92F0162XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement

92F0165XCF Fichier des limites cartographiques des localités désignées

92F0166XCF Fichier des limites cartographiques des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement

92F0168XCF Fichiers des limites cartographiques des secteurs de recensement

92F0164XCF Fichier des limites cartographiques des régions urbaines

92F0169XCF Fichiers des limites cartographiques des aires de diffusion

92F0159XCF Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population, recensement de 2001

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population contient l'écoumène de population généralisé fondé sur les données du recensement de 2001 relatives à la densité de la

population et compte au moins un polygone d'écoumène pour chaque division de recensement (DR). Il peut être utilisé pour produire ces cartes thématiques statistiques à petite échelle.

Pour le recensement de 2001, l'écoumène de population comprend les îlots dont la densité de population est d'au moins 0,4 habitant au kilomètre carré (soit environ un habitant au mille carré). Afin d'assurer une meilleure visibilité sur les cartes thématiques à petite échelle au niveau de division de recensement, les polygones détaillées de l'écoumène sont généralisées, et les petites zones de représentation d'écoumène qui ne sont pas contiguës sont agrégées. Chaque division de recensement (DR) compte au moins une zone d'écoumène. Lorsqu'on utilise les limites de l'écoumène pour la production de cartes de répartition par points et de cartes Neuve et Labrador, on obtient une représentation plus exacte de la répartition spatiale des données dans les régions géographiques normalisées.

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada. Il est disponible gratuitement sur Internet ou est offert sur CD-ROM. Ce fichier n'est pas un fichier des limites cartographiques. Il est offert avec son propre guide de référence.

92F0039XDF Fichier des limites des régions de tri d'acheminement

Nota — Les produits sur les codes postaux pour le recensement de 2001 sont à l'étude. Ces produits devraient être diffusés au quatrième trimestre de 2002. Les produits contenant les données du recensement de 1996 continueront d'être disponibles jusque-là.

Le **Fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996** est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada. Il décrit les limites des régions de tri d'acheminement (RTA), qui ont été établies d'après les codes postaux saisis sur les questionnaires du recensement de 1996. Après analyse des codes postaux déclarés par les ménages recensés, on a attribué une seule RTA à chaque secteur de dénombrement (il s'agissait dans la plupart des cas de la RTA déclarée par le plus grand nombre de ménages). Des polygones de RTA ont été formés en groupant des secteurs de dénombrement. Par conséquent, les limites des RTA fondées sur le recensement respectent les limites des secteurs de dénombrement.

4. Produits des attributs d'information

Les produits des attributs d'information donnent des renseignements descriptifs sur les caractéristiques d'un produit. Ces fichiers comprennent : le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) et le Fichier des codes postaux par circonscription électorales fédérales (FCPCÉF).

92F0027XCB Fichier de conversion des codes postaux

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques du recensement de 1996 normalisées (telles que les secteurs de dénombrement, les municipalités, les secteurs de recensement, et ainsi de suite). Il fournit également les coordonnées x, y (latitude et longitude) pour un point qui représente l'emplacement approximatif de la région définie par le code postal afin de permettre des applications cartographiques. Le FCCP est offert sous forme d'ensemble pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement (RMR) et certaines agglomérations de recensement (AR). Un guide de référence est inclus.

92F0027UDB Fichier de conversion des codes postaux – mise à jour

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques normalisées du recensement de 1996 (secteurs de dénombrement, municipalités, secteurs de recensement, etc.). Il fournit aussi, afin de permettre des

applications cartographiques, les coordonnées x, y pour les points représentant l'emplacement approximatif des régions définies par le code postal. Un guide de référence est inclus. Les clients doivent acheter le Fichier de conversion des codes postaux (92F0027XDB) au coût initial; ils peuvent ensuite se procurer les fichiers à jour subséquents au tarif des mises à jour.

92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

Le fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation électorale de 1996). Une circonscription électorale fédérale est une division territoriale élisant un député à la Chambre des communes. Le FCPCÉF est un outil conçu pour être utilisé avec les fichiers administratifs contenant les codes postaux. En utilisant les codes postaux comme un lien, les données des fichiers administratifs peuvent être organisés ou totalisés par circonscription électorale fédérale. Ce fichier permet de lier plus de 680 000 codes postaux aux 301 circonscriptions électorales fédérales. Le FCPCÉF est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions. Un guide de référence est inclus.

92F0028UDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) – Mise à jour

Des mises à jour biannuelles du Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) sont offertes en janvier et en juillet. Les mises à jour diffusées en juillet fournissent les nouveaux codes postaux de janvier de la même année. Les mises à jour en janvier fournissent les nouveaux codes postaux de juillet de l'année précédente. Un guide de référence est inclus. Les clients qui achètent le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (92F0028XDB) au prix initial peuvent acheter les mises à jour ultérieures (92F0028UDB) au tarif de mise à jour. Des mises à jour semestrielles sont offertes en janvier et en juillet. Les mises à jour diffusées en juillet contiennent les nouveaux codes postaux en vigueur en janvier de l'année de diffusion, alors que les mises à jour diffusées en janvier renferment les nouveaux codes postaux en vigueur en juillet de l'année précédente. Le guide pour l'utilisateur est inclus avec les données.

92F00153UCF Fichier de conversion des codes postaux – mise à jour

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) est mis à jour semestriellement avec de nouveaux codes postaux et est disponible en janvier et juillet. Les clients doivent se procurer le FCCP au coût initial, puis obtenir les fichiers actualisés au tarif d'abonnement ou de mise à jour. Le tarif de mise à jour est uniforme et, dans la plupart des cas, beaucoup moins élevé que le coût initial. On offre un rabais additionnel de 25 % aux abonnés sur les mises à jour. Pour bénéficier des avantages de l'abonnement, le client devra préalablement déboursier le coût annuel d'un fichier mis à jour, et ce, jusqu'à la diffusion du FCCP contenant la géographie du recensement de 2006. Les mises à jour du FCCP sont offertes sous forme d'ensembles standard pour le Canada, les provinces et les territoires. Un guide de référence est inclus.

92F0153XCF Fichier de conversion des codes postaux

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques normalisées du recensement de 2001 (aires de diffusion, municipalités, secteurs de recensement, etc.). Il fournit aussi, afin de permettre des applications cartographiques, les coordonnées XY pour les points représentant l'emplacement approximatif des régions définies par les codes postaux. Un guide de référence est inclus. Le FCCP est mis à jour deux fois par année. Les mises à jour diffusées en juillet contiennent les nouveaux codes postaux en vigueur en janvier de l'année de diffusion, alors que les mises à jour diffusées en janvier renferment les nouveaux codes postaux en vigueur en juillet de l'année précédente. Les clients doivent acheter le

Fichier de conversion des codes postaux au coût initial; ils peuvent ensuite se procurer les fichiers à jour (92F0153UCF) au tarif des mises à jour ou de l'abonnement.

92F00193XCB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

Le fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) permet de coupler les codes postaux à six caractères avec les circonscriptions électorales fédérales du Canada (Ordonnance de représentation de 2003). Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est un endroit ou un territoire dont les citoyens canadiens sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Le FCPCÉF a été conçu comme un outil qu'on peut utiliser avec les fichiers administratifs renfermant les codes postaux. En se servant du code postal pour établir des liens, on peut structurer et/ou totaliser les données tirées de ces fichiers administratifs selon les circonscriptions électorales fédérales. Ce FCPCÉF permet d'apparier plus de 700 000 enregistrements de code postaux aux 308 circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 2003). On y présente des mises à jour semestrielles (92F0193UCB) en janvier et en juillet. Les mises à jour diffusées en juillet contiennent les nouveaux codes postaux en vigueur en janvier de l'année de diffusion, alors que les mises à jour diffusées en janvier renferment les nouveaux codes postaux en vigueur en juillet de l'année précédente.

5. Services géographiques

Divers services sont offerts, y compris des services de cartographie personnalisée, des services de création de régions personnalisées (service de géocodage) et l'établissement de produits géographiques personnalisés.

97C0006 Service géographique personnalisé

Si les produits réguliers ne répondent pas aux besoins d'un utilisateur, celui-ci il peut faire une demande spéciale pour obtenir des produits géographiques non normalisés. Par exemple, il est possible de produire un ensemble différent de fichiers géographiques, d'extraire des données spéciales de même que manipuler ou fusionner l'un ou l'autre des fichiers géographiques informatisés (fichiers des codes postaux, d'attributs, des limites et du réseau routier). Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

97C0005 Service de géocodage (création d'aires personnalisées)

Le service de géocodage permet aux utilisateurs de définir les régions géographiques qu'ils souhaitent étudier (régions définies par l'utilisateur ou agrégation de régions géographiques du recensement normalisées) pour obtenir des totalisations de données du recensement. Ces produits géographiques personnalisés sont élaborés à partir d'une agrégation d'îlots ou de côtés d'îlot, au besoin, dans les régions comprises dans le fichier du réseau routier. Les données de la région personnalisée ainsi créée sont transmises aux responsables du recensement pour que des totalisations soient établies. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

97C0007 Cartes géographiques personnalisées

Des cartes thématiques et autres peuvent être produites pour répondre précisément aux besoins des clients. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de détails.

Entente de licence d'utilisation finale

DROIT D'AUTEUR

Le gouvernement du Canada (Statistique Canada) est le propriétaire ou le concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle (dont les droits d'auteur) rattachés à ce produit de données. Sur paiement de la redevance requise, vous ou votre organisme, selon le cas, (appelés ci-après «le titulaire de la licence») obtenez une licence non exclusive, incessible et non transmissible d'utilisation de ce produit de données conformément aux modalités de la présente entente. Cette licence ne constitue pas la vente d'une partie ou de la totalité des droits du (des) propriétaire(s).

CONDITIONS D'UTILISATION

1. Tous les avis de droit d'auteur et de propriété et les conditions d'utilisation liés à ce produit de données doivent être communiqués à tous les utilisateurs de ce produit de données.
2. L'organisme titulaire de la licence ne doit pas transférer ce produit de données, ni l'emmagasiner dans un réseau électronique à l'intention de plus de trois (3) utilisateurs à moins d'obtenir au préalable une permission écrite de Statistique Canada et de payer les frais supplémentaires exigés.
3. Le titulaire de la licence ne doit louer, donner à bail, prêter, accorder en vertu d'une sous licence, ni transférer ou vendre aucune partie du produit de données ni aucun des droits prévus par la présente entente à quelque personne à l'extérieur de l'organisme titulaire de la licence ou à quelque autre organisme.
4. Le titulaire de la licence ne doit ni désassembler, ni dé compiler, ni décortiquer de quelque façon que ce soit les logiciels qui font partie de ce produit de données.
5. Le titulaire de la licence ne doit utiliser aucune partie de ce produit de données pour élaborer ou mettre au point tout autre produit de données ou tout autre service de données à des fins de diffusion ou de mise en marché.
6. Le titulaire de la licence a droit de faire un usage raisonnable du contenu de ce produit de données uniquement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication de résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit de données dans de tels documents. Dans tous ces cas, la source des données doit être citée dans tous les documents et toutes les communications au moyen de la mention suivante qui doit figurer au bas de chaque tableau et graphique:
Source (ou «Adapté de», s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue du produit, et date de référence du produit
7. Le titulaire de la licence devra obtenir la permission de Statistique Canada avant de publier une quantité importante de données extraites du produit de données sous quelque format que ce soit.
8. Toute violation de la présente entente ne la rend nulle et sans effet. La présente entente sera automatiquement résiliée, sans préavis, si le titulaire de la licence ne respecte pas l'une quelconque de ses modalités. Suite à une résiliation, le titulaire de la licence doit immédiatement retourner ce produit de données à Statistique Canada ou le détruire et certifier sa destruction par écrit à Statistique Canada.

GARANTIES ET DÉSISTEMENTS

Le produit de données est fourni «tel quel», et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commercialité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

ACCEPTATION DES CONDITIONS

Il *VOUS INCOMBE* de veiller à ce que votre utilisation de ce produit de données soit conforme aux modalités de la présente entente et de demander préalablement à Statistique Canada la permission écrite d'utiliser le produit à des fins qui ne sont pas autorisées ou précisées dans la présente entente. Toute atteinte aux droits de Statistique Canada peut entraîner une procédure judiciaire.

TOUTE UTILISATION QUELLE QU'ELLE SOIT DE CE PRODUIT DE DONNÉES ATTESTE QUE VOUS ACCEPTEZ LES MODALITÉS DE LA PRÉSENTE ENTENTE.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :

Services d'octroi de licences
Division du marketing, Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats, 9ième étage, section A
Ottawa (Ontario) K1A 0T6, Canada
Courriel : licensing@statcan.ca
Téléphone : (613) 951-1122
Télécopieur : (613) 951-1134

© Statistique Canada, 2002